

CANDIDATURE POUR UNE ENTRÉE EN QUATRIÈME

ENFANT

NOM : Prénom : M - F
 Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance:..... Code Postal :.....
 Pays de naissance : Nationalité :
 Etablissement actuel :
 Avez-vous d'autres enfants à La Tour? oui Combien ? non



CHOIX DE LANGUES Anglais (obligatoire pour tous)

Débutée en 6^{ème} : Anglais Académique

Section Anglophone (options facultatives et **sélectives**, voir tarifs)

Avancé : Anglais Académique (3h) avec Anglais Avancé (aisance orale) (+2h, voir tarifs)

Bilingue : Etudes Anglophones (bilingues écrit et oral) (5h)

Langue vivante européenne (LVE) obligatoire

Débutée en 5^{ème} : Allemand Italien Espagnol Russe

Avancé : Allemand avancé * Espagnol avancé* Italien avancé *

Bilingue : Études hispanophones * Études italophones *

Langue ancienne, orientale ou méditerranéenne obligatoire

Débutant : Latin Grec ancien Arabe littéral* Chinois* Japonais*

Débutant en 4^{ème} : Espagnol * Italien*

Avancé : Arabe avancé * Chinois avancé *

Bilingue : Études sinophones * Études arabophones*

* Sections sélectives, petits effectifs, voir tarif, sous réserve d'inscriptions suffisantes et de places disponibles.

Réservé à l'administration	
S	
E	
P	
L	
AT	

SITUATION FAMILIALE

PÈRE

Prénom et NOM :

Adresse du père :

Téléphone : Domicile :/...../...../..... - Portable :/...../...../.....

Mail personnel : Nationalité :

Profession : Entreprise :

Téléphone professionnel :/...../...../..... Mail pro :

occupe un emploi au chômage retraité autre.....

MÈRE

Prénom et NOM :

Adresse de la mère :

(si différente)

Téléphone : Domicile :/...../...../..... - Portable :/...../...../.....

Mail personnel : Nationalité :

Profession : Entreprise :

Téléphone professionnel :/...../...../..... Mail pro :

occupe un emploi au chômage retraitée autre.....

Situation matrimoniale (entre le père et la mère)

Mariés Divorcés Séparés Veuf(ve) Concubins Célibataire Autre.....

En cas de séparation :

Résidence principale de l'enfant : chez son père - chez sa mère

Type de responsabilité : responsable légal père - mère

Responsable payeur pour les frais de scolarité père - mère

Autorité parentale conjointe oui - non

FRATRIE :..... dont..... à charge

- 1- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....
- 2- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....
- 3- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....
- 4- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....
- 5- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....

PROJET PASTORAL OU SPIRITUEL DE LA FAMILLE (Facultatif*)

- Religion
- ❖ de l'enfant :
 - ❖ du père :
 - ❖ de la mère :

En renseignant la rubrique ci-dessous, vous consentez au traitement de données en lien avec vos convictions religieuses. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement.

Vous pouvez également sans préjudice choisir de ne pas renseigner ces éléments.

Paroisse actuelle :

Baptême : le/...../..... à Diocèse de

Première Communion : le/...../..... à

Confirmation : le/...../..... à

Engagement : (social, civique, religieux etc.)

- ❖ des parents :
- ❖ de l'enfant :

SCOLARITÉ

Redoublant : oui - non

Préciser si demande dans d'autres établissements : oui - non

si oui, lesquels ?

Rappel des pièces à fournir :

- ☞ Présente fiche complétée et signée par les deux responsables légaux
- ☞ Lettre de motivation
- ☞ Bulletins scolaires des deux années précédentes et de l'année en cours (à transmettre au fur et à mesure)
- ☞ Avis de passage en classe supérieure
- ☞ Photo d'identité (à coller sur le présent document)
- ☞ Photocopie du livret de famille en entier
- ☞ Copie du jugement de garde s'il y a lieu
- ☞ Copie du certificat de baptême s'il y a lieu
- ☞ Chèque de 40€ pour frais de dossier
à l'ordre de « Institut de la Tour »

Date :

Signature **des responsables légaux:**

Conformément à la loi « informatique et libertés », modifiée et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles –RGPD, les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, les parents peuvent s'adresser au Chef d'établissement.